

Motion de l'école élémentaire Jules FERRY 1 Montreuil

GREVE INTERPROFESSIONNELLE et MANIFESTATION le 9 AVRIL !

Nous, enseignants syndiqués au SNUipp-FSU, Snudi FO et non syndiqués, avons pris connaissance de l'appel national à la grève interprofessionnelle et à la manifestation le 9 avril prochain qui indique :

*« (...) Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses). De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels. Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraités et les chômeurs à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le **9 avril**. »*

Dans l'Education nationale, l'austérité, le pacte de responsabilité, c'est :

- le blocage des salaires
- le manque de postes
- la réforme des rythmes scolaires qui dégradent les conditions de travail des personnels, des conditions d'apprentissage des élèves et qui porte atteinte à nos droits statutaires nationaux
- le recrutement de contractuels ou vacataires en lieu et place d'un recrutement de fonctionnaires d'Etat

L'austérité et la dérèglementation doivent cesser !

Cette mobilisation nationale et interprofessionnelle représente un point d'appui considérable pour enfin bloquer toutes les attaques que nous subissons.

C'est pourquoi nous décidons dès aujourd'hui la grève le 9 avril prochain et invitons tous nos collègues à faire de même et à le faire savoir en listant leurs revendications.

Nos revendications :

- l'augmentation des salaires
- l'arrêt de la réforme des rythmes scolaires, le refus du PEDT (projet éducatif de territoire), le maintien des garanties liées à notre statut.
- la création des postes nécessaires (postes classes, remplaçants titulaires, Rased (maîtres E, G et psychologues scolaires) et médecins scolaires
- le retrait du pacte de responsabilité

Motion adoptée à l'unanimité